



LE MANS

*L'efficacité
Réformiste.*



Tel : 01 76 86 47 58

E-mail : fo.lemans@renault.com

Septembre 2008 T25

Déclaration FO au CE du 11 septembre 2008

Vous nous consultez aujourd'hui sur les plans relatifs à un programme d'ajustement des effectifs placés sous le signe du volontariat et aux mesures d'accompagnement envisagées. A la lecture de la note d'information remise en préparation de ce CE, FO le Mans s'interroge sur la cible que vous envisagez.

Concernant le plan A. 3 000 personnes sur Renault SAS en moins dans les effectifs de structure, principalement le tertiaire et l'ingénierie, **combien au Mans ? Quelles sont les profils concernés, professionnel, ETAM et Ingénieure.** *Pouvez-vous nous expliquer comment vous comptez vous passer de leurs compétences quasiment du jour au lendemain ?*

Le plan B. 1000 salariés en moins sur Sandouville (et peut-être la suppression d'une équipe e à Flins en 2009).

Quels seront les conséquences sur l'activité et l'emploi pour les salariés du Mans ?

- Erreurs de stratégie :

- l'externalisation de services : prestataires, créations de G.I.E
- les délocalisations produits et de l'ingénierie.
- des projets abandonnés en phase finale

La suppression massive des effectifs de structure laisse supposer que d'autres abandons de projets vont bientôt suivre.

FO ne peut accepter, que la direction fasse payer aux seuls salariés et au prix fort ses propres erreurs.

En conclusion FO donnera un avis défavorable sur le plan d'ajustement des effectifs et sur les mesures d'accompagnement que nous jugeons insuffisantes.

Les exigences de FO :

1. D'emblée, nous exigeons des mesures d'accompagnement « concrètes et palpables » qui s'imposent comme un dû,
2. Pour la suite de nos discussions, nous exigeons un dialogue social digne de ce nom... **pas de questions sans réponses et pas de réponses « langue de bois » ; l'heure est grave, c'est aujourd'hui une question de respect des salariés !**

Les mesures d'accompagnement présentées dans le dossier de ce CCE sont bien loin de nos exigences et ne peuvent être considérées que comme des **pistes exploratoires**. Elles doivent faire l'objet de la création immédiate d'une commission de discussions pour obtenir **les mesures d'accompagnement incontournables suivantes, le VOLONTARIAT restant le maître-mot :**

- . Mise en place du principe du double volontariat sur l'ensemble des sites en France, filiales incluses, voire même sur l'ensemble du Groupe. Un salarié d'un site NON concerné par les plans A ou B pourra décider volontairement de bénéficier des mesures d'accompagnement et d'aide au départ. Le poste vacant devra alors être proposé et attribué EN PRIORITE à l'un des salariés des sites touchés par les plans.
- . Indemnités et compensations financières substantielles
- . Rachat par Renault des trimestres manquant pour les départs volontaires en retraite
- . Aide au départ volontaire en retraite du personnel à aptitudes réduites
- . Application des mêmes modalités de départ de type « CASA »
- . Conditions de départ identiques pour tous
- . Assistance à la mobilité
- . Mise en application de la charte nationale de soutien aux entreprises du secteur automobile signée en juillet dernier par Renault et FO
- . Création de cellules Emploi-Mobilité au niveau local et régional pour tous les sites, avec une centrale de coordination et de suivi
- . Mise en place d'une structure d'aide au reclassement, à la reconversion
- . Assistance à la création d'entreprise, aux projets personnels
- . Mesures susceptibles de favoriser le temps partiel indemnifié
- . Aide aux congés longue durée
- . Aide au retour au pays
- . Prise en compte du « Plan Embauches 2008 ». Les besoins définis alors, sont en majorité, restés les mêmes. Les salariés touchés devront EN PRIORITE bénéficier de ces opportunités
- . Dans le cas d'un nouveau plan d'embauches, la priorité doit être donnée aux salariés qui auraient échoué lors d'une création d'entreprise ou d'un projet personnel.
- . Dispositifs d'aide de l'état, toujours actionnaire du groupe à hauteur de 15%

Quant au dialogue social en général, et dans le cadre des négociations actuelles en particulier, est-ce à nous de rappeler que nous sommes bientôt en 2009, dans un Groupe international qui déclare miser sur les hommes ?

Nous sommes les représentants des salariés et fiers de l'être ! Vous nous devez, ainsi qu'à l'expert chargé de la mission d'expertise dite « annuelle », un dialogue social fondé sur l'information et la considération.

Cela commence par des réponses (enfin) précises aux questions que nous nous posons tous :

Première réunion le mardi 16 septembre 2008

Soutenez, Adhérez et Revendiquez avec F.O.